



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3987

Attribution d'une subvention de 24 000 euros à l'association Village des Créateurs du Passage Thiaffait pour le développement et l'animation de la filière créative mode/décoration/design – Approbation d'une convention cadre

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3987 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 24 000 EUROS A L'ASSOCIATION VILLAGE DES CREATEURS DU PASSAGE THIAFFAIT POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ANIMATION DE LA FILIERE CREATIVE MODE/DECORATION/DESIGN – APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Village des Créateurs est une structure qui a pour vocation de détecter, d'accompagner et de propulser les créateurs de mode, décoration et design de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'association « Le Village des Créateurs du Passage Thiaffait » est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, créée en 2001, avec le soutien des Collectivités (Grand Lyon – Métropole de Lyon, Région Rhône-Alpes et Ville de Lyon), des organisations professionnelles de l'habillement et du textile et de divers acteurs de la mode pour revitaliser le quartier des Pentes de la Croix-Rousse, favoriser le développement économique et la promotion des jeunes entreprises du secteur mode/textile.

Depuis 8 ans, le Village des Créateurs propose également ses services aux entreprises du secteur décoration/design.

Le Village des Créateurs est la seule structure d'accompagnement dans le domaine de la mode en France organisée sous forme associative réunissant dans son Conseil d'Administration toutes les composantes des filières textile/habillement et déco/design, les chambres consulaires, les organismes de formation tels que l'Université de la Mode Lyon 2 et ESMOD, les représentants de la profession, les créateurs et les designers confirmés et les industriels. Cet équilibre lui confère indépendance et efficacité dans la mobilisation des réseaux.

En 2012, un Club des Partenaires a été créé pour rassembler officiellement les chefs d'entreprises désireux de soutenir et promouvoir la création en mode/décoration/design et l'entrepreneuriat en Région Auvergne-Rhône-Alpes au côté du Village des Créateurs. Ce club rassemble actuellement une vingtaine de partenaires.

Le Village des Créateurs accompagne les entreprises dans les domaines suivants : entrepreneuriat, développement commercial, production d'évènements, stratégie de communication, import-export, soutien logistique, etc.

L'association réside dans le passage Thiaffait à Lyon 1^{er} dans des locaux appartenant à la Société d'Équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour l'exploitation et la gestion de : 12 ateliers/show-rooms, une boutique, un café restaurant (Traboule Kitchen installé en 2017) et un bureau. Ceci représente une surface de 798 m². Le Village emploie 5 salariés.

Ses principales missions sont :

- la gestion de la pépinière d'entreprises accueillant en résidence pendant 24 mois, renouvelables 12 mois, 12 marques ou plus dans 12 ateliers et ateliers/show-rooms ;

- le développement économique des entreprises adhérentes en mettant à leur disposition un accompagnement personnalisé, des services, des conseils, des formations et une mise en réseau ;
- le diagnostic et le conseil ante-crédation auprès des porteurs de projets mode, décoration et design dans le cadre du réseau Lyon Ville de l'Entrepreneuriat (LVE) ;
- la gestion de la boutique « Le Village des Créateurs / La Boutique » ou « VDC/B », un life store mode, déco et design qui est une boutique d'accompagnement pour les marques du Village des Créateurs.

Le Village des Créateurs participe à la redynamisation du quartier des Pentès de la Croix-Rousse avec, fin 2017, 29 adhérents implantés dans le 1^{er} arrondissement. Le travail du Village des Créateurs a un impact positif sur le développement des entreprises et l'essaimage de ces dernières dans les Pentès de la Croix-Rousse et au-delà.

Le Village des Créateurs organise également des événements pour promouvoir l'activité de ses adhérents et participer ainsi à l'animation commerciale locale. En 2017, l'association a développé de nouveaux événements et initiatives pour donner plus de notoriété aux marques accompagnées : quatre « Open Air », trois rencontres dans le cadre de Fashion Tech Lyon, un espace au Printemps des Docks avec une douzaine de marques, la 11^{ème} édition du concours Talents de la Mode, des corners pour plusieurs marques aux Galeries Lafayette. Le Village des Créateurs a également participé au Marché des Soies avec quatre marques et a réédité l'expérience du Pop-up Store rue Grolée en décembre 2017. Il a organisé aussi une exposition-vente au Palais Royal à Paris avec une quinzaine de marques mises en avant et une exposition-vente dans le cadre de l'évènement Paris Design Week avec une douzaine de marques.

En 2017, le Village des Créateurs comptait 64 entreprises adhérentes et 15 résidentes lesquelles représentent au total 153 emplois cumulés. Le taux d'occupation moyen des locaux en 13 ans est de 88 %.

Depuis sa création, le Village des Créateurs a accompagné 309 entreprises dont 63 % continuent leur activité.

Le chiffre d'affaires cumulé des entreprises accompagnées pour l'année 2017 est de près de 6 000 000 €

Dans le cadre du réseau LVE, en 2017, le Village des Créateurs a reçu 38 porteurs de projets qui ont été conseillés et orientés.

En 2018, le Village des Créateurs souhaite poursuivre le développement de son offre de services, notamment en stratégie de marque, commerciale et export pour une adéquation toujours plus qualitative avec les besoins des entreprises.

Les actions menées par le Village des Créateurs depuis sa création comme l'accompagnement entrepreneurial, l'assistance juridique, la communication, l'appui à la stratégie et au développement commercial des entreprises seront reconduites.

Le développement commercial notamment à l'export reste le sujet prioritaire de l'association. La mise en œuvre de ce projet se traduit, notamment, au travers de l'intervention de trois experts aux compétences complémentaires : techniques d'import/export, stratégie de marque, développement commercial.

De plus, un accompagnement individualisé est proposé aux résidents et adhérents pour une adéquation toujours plus qualitative avec les besoins des entreprises.

Le budget prévisionnel du Village des Créateurs pour l'année 2018 est de 452 900 € auquel s'ajoute 119 000 € de valorisation en nature.

La Ville de Lyon soutient le Village des Créateurs depuis sa création en 2001, son action s'inscrivant dans la politique municipale à la fois d'animation commerciale et d'appui aux filières économiques lyonnaises.

A ce titre, par délibération n° 2017/3278 du 25 septembre 2017, vous avez attribué une subvention de 24 000 € au Village des Créateurs.

Le Village des Créateurs bénéficie aussi d'un soutien financier important de la Métropole de Lyon (197 000 €) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (140 000 €).

Pour cette année 2018, je vous propose de poursuivre le soutien de la Ville à la filière de la mode, décoration et design en attribuant à l'association « le Village des Créateurs » une subvention de 24 000 €

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Où l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

1. Une subvention de 24 000 euros est allouée à l'association Village des Créateurs du Passage Thiaffait (dont le siège social est situé 19 rue René Leynaud à Lyon 1^{er}), pour le développement et l'animation de la filière créative mode/décoration/design.

2. La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Village des Créateurs du Passage Thiaffait, est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 52005, programme DEVELOPMENT, opération FILIERES, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Fouziya BOUZERDA